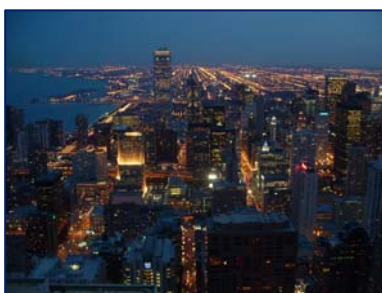


MAY 21-24, 2011 • MCCORMICK PLACE • CHICAGO, IL

Mission Leaders Club International Du samedi 21 au dimanche 29 Mai 2011



À l'occasion du **salon NRA**, ACT EVENTS, vous propose des conditions préférentielles pour votre voyage et votre séjour à Chicago. Le salon NRA de Chicago est l'événement le plus important et le plus dynamique de l'industrie de la restauration aux Etats-Unis.

ACT EVENTS, tour opérateur spécialisé sur la destination de Chicago, en partenariat avec **Leaders Club International**, organise votre voyage et votre séjour aux Etats-Unis à des conditions privilégiées.

Récemment nommée meilleure ville américaine pour ses restaurants, Chicago est une ville où sont implantés de nombreux concepts. A l'occasion du NRA show, ACT EVENTS vous propose de découvrir Chicago et toutes les dernières nouveautés en matière de concept de restauration.

actevents

Agence Congrès Tourisme d'Affaires

Offre et Programme mis à jour le 7 mars 2011

Votre contact : **Sonia Arama**
177 avenue Achille Peretti
92200 Neuilly sur Seine - France
Tel: +33 (0)1 46 24 42 77
Fax: +33 (0)1 46 24 00 04
Email: sonia.arama@actevents.com
Site Web: www.actevents.com

Samedi 21 mai 2011 Paris → Chicago

07h30: Rendez vous à PARIS CDG, Terminal 2E au comptoir d'enregistrement AIR France. Formalités d'enregistrement.

10h30: Départ du vol AIR France (AF 664) à destination de Chicago.

12h35: Arrivée du vol AIR FRANCE à Chicago.

Accueil par notre accompagnateur local francophone et transfert à votre hôtel en autocar privé. Pendant le transfert, remise de vos clés de chambre et informations pratiques sur l'organisation de votre séjour et la ville de Chicago.

15h00: Installation dans les chambres.

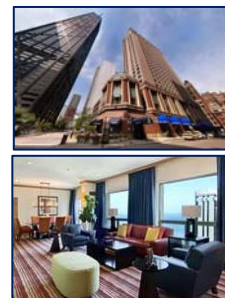
PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL :

- Fast Casual Tour de Chicago.
- Diner ensemble « Get Together » chez SCOZI ! (Groupe 'Lettuce Entertain You')

Nuit à l'hôtel HILTON SUITE CHICAGO MAGNIFICENT MILE

198 East Delaware Place, Chicago, Illinois 60611 <http://www.chicagomagnificentmile.hilton.com>

Le Hilton Suite est situé à proximité de la John Hancock Tower, du Museum of Contemporary Art, la Water Tower, le célèbre centre commercial de Chicago. L'hôtel propose des suites composés de deux chambres. Un centre sportif situé au 30^{ème} étage dispose d'une piscine avec vue spectaculaire sur le lac Michigan. Détendez vous au Down Bar ou prenez un starbuck café au Blenz coffee bar and Pastry shop. Le restaurant café Med, de style méditerranéen, sert tout une variété de plats, de pâtes fraîches, de pizza cuites au four, le tout dans une ambiance décontractée



Dimanche 22 mai 2011 Chicago

PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL :

- Biking Restaurants Safari à travers Chicago,
- Visites des créations de Jordan Mozer & Associates (Design & concepts Tour).

Nuit à l'hôtel Hilton Suite.

Lundi 23 mai 2011 NRA show à Mc Cormick place

PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL :

- Journée consacrée au salon NRA Show en compagnie de Daniel Majonchi.
- Conférence Technomic : Où en est le marché de la Restauration américaine ? Sortie de crise ? Focus sur le marché de la restauration à Chicago. Quels sont les concepts émergents ?

Nuit à l'hôtel Hilton Suite.

Mardi 24 mai 2011 Chicago → Las Vegas ou Chicago → Paris

Matinée libre.

12h00: Rendez-vous à la réception de votre hôtel et transfert à l'aéroport en autocar privé.

14h50: Décollage du vol Virgin à destination de Las Vegas.

16h45: Arrivée à Las Vegas.

OU

13h00: Rendez-vous à la réception de votre hôtel et transfert à l'aéroport en autocar privé.

17h10: Décollage du vol AIR France (AF 667) à destination de Paris CDG 2 E.

08h50: Arrivée à Paris CDG 2 E.

Nuit à l'hôtel RUMOR BOUTIQUE HOTEL.

455 E Harmon Ave, Las Vegas, NV, 89109 <http://www.rumorvegas.com/>

Bénéficiant d'une situation idéale près de l'aéroport, à Las Vegas, l'établissement Rumor Boutique Hotel se trouve tout près de Thomas and Mack Center, Sands Expo Convention Center et Clark County Library. Le Rumor Boutique Hotel possède 2 piscines extérieures. Cet établissement très pratique pour les voyages d'affaires possède un restaurant, un bar/lounge et un bar en bord de piscine.

L'hôtel possède 149 chambres. La télévision donne accès aux chaînes par le câble/satellite. Les chambres disposent des éléments suivants : l'accès gratuit à Internet sans fil, une ligne téléphonique multiple et un répondeur. Les salles de bain comprennent un sèche-cheveux et des articles de toilette gratuits. Les chambres ont également la climatisation, un fer à repasser/planche à repasser et un radio-réveil.



Mercredi 25 mai 2011

PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL (A SUIVRE)

Nuit à l'hôtel Rumor Boutique Hotel.

Judi 26 mai 2011 Las Vegas → San Francisco

08h00: Rendez-vous à la réception de votre hôtel et transfert à l'aéroport en autocar privé.

11h00: Décollage du vol United Airlines à destination de San Francisco.

12h35: Arrivée à San Francisco.

Nuit à l'hôtel HYATT REGENCY

5 Embarcadero Center, San Francisco, California, 94111

<http://www.sanfranciscoregency.hyatt.com/hyatt/hotels/index.jsp>

Le luxe et l'emplacement s'associent dans un équilibre parfait au Hyatt Regency San Francisco. Seul hôtel Four Diamond du centre-ville de San Francisco, il se situe en front de mer sur l'Embarcadero et fournit aux clients un accès immédiat au quartier des affaires et aux attractions les plus célèbres de la ville. Un hall élégant qui s'élève sur 17 étages accueille les clients avec un centre de remise en forme ouvert 24 heures sur 24, une réception et un restaurant.

Les 802 chambres et suites offrent une vue panoramique sur le centre-ville et la baie. Luxueusement aménagées pour assurer confort et commodité, elles comportent un grand espace de travail, des produits de bain Portico et deux téléphones à deux lignes avec messagerie vocale, fonction de téléconférence et port d'accès. Accès Internet sans fil payant à un tarif modéré.



PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL (A SUIVRE)

Vendredi 27 mai 2011 San Francisco

PRESTATIONS EFFECTUEES PAR LE LEADERS CLUB INTERNATIONAL (A SUIVRE)

Nuit à l'hôtel Hyatt Regency

Samedi 28 mai 2011 San Francisco → Paris CDG

11h30: Rendez-vous à la réception de votre hôtel et transfert à l'aéroport en autocar privé.

15h35: Décollage du vol AIR France (AF 083) à destination de Paris CDG 2 E.

Arrivée à 11h00 le lendemain

PRIX ET CONDITIONS PAR PERSONNE

	Forfait en Chambre Double/Twin	Forfait en chambre simple
HILTON SUITE MAGNIFICENT MILE 3 NUITS	1 195 €	1 500 €
EXTENSION LAS VEGAS ET SAN FRANCISCO 4 NUITS	905 €	1 190 €

Tarifs sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

■ **Forfait Chicago comprenant:**

- Le transport aérien sur AIR France en classe économique, Paris / Chicago / Paris,
- Les taxes aéroport: 271,73 €, susceptibles de modification à la date d'émission des billets,
- Les transferts aéroport hôtel aéroport à Chicago,
- Le logement à Chicago,
- Les taxes hôtelières locales 15,4%,
- L'inscription au NRA Show,
- L'assistance de notre agence à Chicago,
- L'assurance assistance rapatriement frais médicaux.

■ **Forfait Las Vegas et San Francisco comprenant:**

- Le supplément du transport aérien sur AIR France en classe économique, Paris / Chicago - San Francisco / Paris,
- Les taxes aéroport: 311,53 €, susceptibles de modification à la date d'émission des billets,
- Les vols intérieurs Chicago / Las Vegas et Las Vegas / San Francisco, les taxes aéroports,
- Le logement 2 nuits à Las Vegas et 2 nuits à San Francisco,
- Les taxes hôtelières locales,
- L'assurance assistance rapatriement frais médicaux.

■ **Ces prix ne comprennent pas:**

- Les prestations LEADERS CLUB INTERNATIONAL,
- Les repas petits déjeuners, déjeuners et dîners,
- Les dépenses personnelles,
- Assurances bagages annulation en supplément 3%,
- **Pré & post acheminements au départ d'autres villes européennes: nous consulter.**

Prix calculés sur la base du cours du dollar au 2 février 2011 : 1 US \$ = 0,72 €, et sur la base d'un groupe minimum de 10 personnes voyageant ensemble à l'aller et au retour. Tarifs susceptibles d'être révisés en cas de fluctuation du cours du dollar, du coût du transport aérien en fonction du nombre de personnes voyageant ensemble.

■ **Conditions de vente:**

- Acompte 50 % du montant total à la réservation,
- Solde au plus tard: le 8 avril 2011.

■ **Conditions d'annulation:**

- Annulation jusqu'au 15 mars 2011 : aucun frais.
- Annulation entre le 16 mars et le 15 avril 2011: 40 % du montant sera facturé.
- Annulation entre le 16 avril et le 2 mai 2011: 70 % du montant sera facturé.
- Annulation à partir du 3 mai 2011: 100 % du montant sera facturé.

Conditions particulières de ventes en application des articles R211-5 à R211-13 du Code du Tourisme

Les informations figurant dans ce manuel sont susceptibles de modifications qui, le cas échéant, seront portées à la connaissance du client à la signature du contrat. Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des conditions particulières de vente ci-dessous.

1. SOUSCRIPTION.

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion ipso facto à nos conditions de vente. L'inscription sera finalisée, sauf dispositions contraires ou conditions particulières à chaque programme, par le versement par le client d'un acompte équivalent à 50% du montant total du voyage. Toute inscription effectuée moins d'un mois avant le départ devra voir le client verser la totalité du montant du voyage à l'inscription. Le règlement du solde devra impérativement être effectué au plus tard 45 jours avant le départ. Tout client n'ayant pas versé le solde à la date convenue sera considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Le prix étant calculé sur la base d'un minimum d'un groupe de 10 participants.

2. MODIFICATION.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un voyage jusqu'à 14 jours avant la date du départ, par manque de participants (minimum 10 par date de départ), en restituant toute somme versée (hors assurance annulation). Néanmoins, si l'ensemble des participants inscrits à cette date l'accepte, le voyage pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé au plus juste. Sauf demande préalable, toute demande de modification ou de report émanant du client sera considérée comme une annulation et encourra les frais d'annulation prévus ci-après.

3. ANNULATION.

L'annulation du fait du client entraînera le versement d'indemnités forfaitaires selon le barème suivant :

- NB : Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite. Tout billet d'avion émis n'est pas remboursable.
- Annulation jusqu'au 15 mars 2011 : aucun frais.
- Annulation entre le 16 mars et le 15 avril 2011: 40 % du montant sera facturé.
- Annulation entre le 16 avril et le 2 mai 2011: 70 % du montant sera facturé.
- Annulation à partir du 3 mai 2011: 100 % du montant sera facturé.

Vous pouvez vous protéger contre ces frais d'annulation, en souscrivant une assurance au moment de votre inscription, voir paragraphe suivant. Par contre, il vous est possible de faire des changements de noms. Les changements de noms pourront se faire sans aucun frais jusqu'au jour de l'émission des billets (15 jours avant le départ). Passé cette date, tout changement de nom entraînera une pénalité par changement de nom. Tout changement de nom devra se faire par écrit. Le défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage aérien à forfait, occasionné par un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, quelle qu'en soit la cause, n'est pas exonéré de frais d'annulation et n'entraîne pas la responsabilité de l'organisateur. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans la convocation ou encore si par suite de non-présentation des documents de voyage (passeports,...), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à l'heure indiquée.

4. ASSURANCES ASSISTANCE RAPATRIEMENT FRAIS MEDICAUX (incluse et obligatoire) ET ANNULATION BAGAGE (optionnelle).

Assurance assistance rapatriement frais médicaux incluse dans le prix du voyage souscrite auprès de TMS CONTACT ASSURANCE,

Si vous voulez une assurance complémentaire tous risques bagage et annulation pour raisons médicales, vous devez souscrire une assurance complémentaire en l'indiquant sur votre formulaire de réservation, dans la case prévue à cet effet au prix de 3% du forfait / personne. Si vous ne précisez rien dans cette case, nous considérons alors que vous ne souscrivez pas cette assurance.

5. PRIX.

Les tarifs indiqués s'entendent de façon forfaitaire,. Ils incluent les prestations indiquées précisément dans le programme. Ils sont exprimés en €, par personne, et **établis en fonction des conditions économiques prévalant au 02/02/2011**. Conformément à la directive européenne du 13/06/90 et l'article 19 de la loi 92-645 du 13/07/92, ces prix pourraient être modifiés, si les variations du taux de change ou les tarifs aériens nous y obligeaient, de la façon suivante :

- si l'augmentation est égale ou inférieure à 10%, le supplément devra nous être réglé dans tous les cas.

- si l'augmentation est supérieure à 10% et intervient plus de 30 jours avant la date du départ, les clients auront la faculté soit d'annuler leur réservation sans frais, dans un délai de trois jours après avoir été avisés, soit d'accepter le nouveau prix.

D'autre part, le prix de votre voyage devra être re-confirmé au moment de votre inscription afin de vous prémunir contre d'éventuelles modifications liées notamment aux tarifs pratiqués par les compagnies aériennes et aux conditions particulières de chaque destination.

6. RESPONSABILITES.

La responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages présentés dans la brochure, ou ainsi que celle des représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement précisé dans leurs conditions de transport. Notre organisation ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celle du transporteur aérien prévu au programme et ainsi que celle des prestataires locaux participants à notre programme.

Durant tout le voyage, chaque participant est tenu de respecter toutes les réglementations et formalités, de police et de santé, exigées par les autorités des différents pays. Notre organisation répond du bon déroulement du voyage sans toutefois pouvoir être tenue pour responsable des cas fortuits (mauvaises conditions météo, problèmes logistiques imprévus...) ou du fait de tiers.

Le descriptif général du programme peut être sujet à des modifications ponctuelles dues à des circonstances exceptionnelles. L'organisateur se réserve le droit de fournir des prestations similaires en cas de difficultés locales et ne peut être tenu pour responsable de telles modifications. Chaque participant est seul juge de son aptitude personnelle à effectuer ce type de voyage et est pleinement responsable de sa conduite. L'agence actevents ne saurait voir sa responsabilité engagée pour toutes les activités optionnelles réservées directement, et non payées à l'agence actevents. Pour les circuits organisés ; en fonction des conditions météo, des exigences et des aptitudes des participants, toutes décisions de nos guides, responsables de votre sécurité et du bon déroulement du programme, seront exécutoires.

7. RECLAMATIONS.

Malgré le soin apporté à la conception de nos voyages exclusifs, il peut arriver que des observations sur leur bon déroulement nous soient opposables. Nous vous invitons à formuler par écrit, au plus tard 10 jours après votre retour, par lettre recommandée avec accusé de réception, les éventuels manquements constatés en fournissant les preuves de ces manquements signés par nos correspondants sur place. Passé ce délai, aucune suite ne pourra être donnée à une quelconque réclamation. En cas de litige, seuls les tribunaux de Nanterre sont compétents.

Écrivez: "bon pour accord le, (date du jour) ", signature